

De quelques arguments en faveur de l'existence de la catégorie « adjectif » en amazighe : cas du parler des Aït Wirra.

Najat Oussikoum

Université Hassan 1^{er}, Khouribga, Maroc

Résumé : Le concept d'adjectif en amazighe ne fait pas l'unanimité des linguistes berbérissants. Pendant que certains s'accordent pour dire que cette catégorie existe dans cette langue en tant qu'unité syntaxique et lexicale indépendante, d'autres rejettent cette hypothèse au profit d'un nom apposé. Cet item présente pourtant des caractéristiques prosodiques, sémantiques, morphologiques et syntaxiques qui permettent de le distinguer du substantif et des constructions appositives. Dans cet article, je défends, en m'appuyant sur des arguments linguistiques, l'hypothèse selon laquelle l'adjectif qualificatif existe en amazighe, parler des Ayt Wirra.

Mots-clés : adjectif; catégorie; amazighe; accord; substantivation; prosodie; apposition; état d'annexion; expansion nominale

Abstract: The concept of adjective in Amazigh language does not make the unanimity of the Amazigh linguists. While some agree to say that the adjective exists in this language as independent syntactic and lexical category, others, on the other hand, object to this hypothesis and interpret it as an affixed name. This item presents nevertheless prosodic, semantic, morphological and syntactic characteristics which allow distinguishing it from the noun and the appositives constructions. I defend, in this article, backing up on linguistics arguments in which I have made allusion earlier, that adjective exists in Amazigh talk in Ayt Wirra.

Keywords: adjective; category; Amazigh; agreement; substantivation; prosody; affixing; condition of annexation; nominal expansion

Introduction

Le problème auquel je m'intéresse dans cet article est posé par l'appartenance catégorielle des termes *aḍabbuē*, *awras* et *iṛġis* qui figurent dans les constructions considérées en (1a-c).

- (1) a- *aryaz aḍabbuē idda*.
(homme sourd il est parti) : « l'homme sourd est parti ».
b- *inza uyis awras*.
(est vendu cheval roux) : « le cheval roux est vendu ».
c- *sġix azəġr a iṛġis assnaṭṭ*.
(ai acheté je bœuf a iṛġis assnaṭṭ) : « j'ai acheté ce bœuf noir hier ».

Les expressions *aḍabbuē* « sourd » *awras* « roux » et *iṛġis* « noir » (cf.1a-c) et les autres items appartenant à la même catégorie grammaticale qualifient le nom tête à la manière de l'adjectif qualificatif. Ils présentent les mêmes caractères morphologiques que les substantifs : leur initiale vocalique, considérée comme un morphème de nominalisation les rend aptes à la variation en genre et en nombre¹. C'est ce que font apparaître les constructions (2a-b) présentées ci-dessous.

(2) a- Accord en genre

Adj. qual.		Substantif	
Masc sing.	Fém. sing	Masc sing.	Fém. sing
aḍabbuē « sourd »	aḍabbuēt « sourde »	asərdun « mulet »	tasərdunt « mule »
usdid « mince »	tusdidt « mince »	ukkim « poing »	tukkimt « petit poing »
uqmiṛ « étroit »	tuqmiṛt « étroite »	ufdiš « coup »	tufdišt « petit coups »
aməllal « blanc »	taməllalt « blanche »	atəffas « chemise »	tatəffast « chemisette »

(2) b- Accord en nombre

Adj. qual.		Nom ordinaire	
Masc sing.	Masc. plur.	Masc sing.	Masc. plur.
aḍabbuē « sourd »	iḍabbæ « sourds »	asərdun « mulet »	isərdan « mulets »
usdid « mince »	usdidn « minces »	ukkim « poing »	ukkimn « poings »
uqmiṛ « étroit »	uqmiṛn « étroits »	ufdiš « coup »	ufdišn « coups »
aməllal « blanc »	iməllaln « blanc »	Atəffas « chemise »	itəffasn « chemises »

¹ cf. 2. 3 pour la question de la variation d'état.

La question à laquelle j'essaierai de répondre est la suivante : les déterminants *aḍabbue* « sourd », *awras* « roux » et *irgis* « noir » relèvent-ils ou non de la catégorie « adjectif »?

Il n'y a pas consensus au sujet de l'existence de cette classe dans la littérature linguistique amazighisante. Pendant que certaines études (Basset, Penchoen, Chaker, Naït-Zerrad, Sadiqi, Taïfi, Oussikoum, Guerchouch, Galand, Taine-Cheikh)², entre autres, posent un adjectif en amazighe, d'autres études (Ouhalla, Bouylmani, Kossman, Bentolila, El Moujahid, Boukhris)³, entre

² André Basset, *La langue berbère*, Oxford, Hanbook of African Institute, 1952; *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck, 1957. Thomas G. Penchoen, *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Napoli, Studi Magrebini V, 1973. Salem Chaker, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, université de Provence, 1983; (dir.), *Études berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G Prasse*, Paris, Louvain, Éditions Peeters, 2000. Kamal Naït-Zerrad, *Grammaire moderne du kabyle. Tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Paris, Éditions Karthala, 2001. Fatima Sadiqi, *Grammaire du berbère*, Afrique Orient, 2004. Miloud Taïfi, « De la construction adjectivale en tamazight : syntaxe et sémantique de la particule d », dans Kamal Naït-Zerrad (dir.), *Mémorial de Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, 2002. Bennasser Oussikoum, *Dictionnaire Amazighe Français. Le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, Publications de de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat, 2013; *Questions de morphologie amazighe : le cas du parler des Ayt Wirra*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (sous-presses, 2016). Lydia Guerchouch, *Fluidité catégorielle : étude des chevauchements syntaxiques et / ou sémantiques (transfert de classes) : le cas de l'adjectif et de l'adverbe*, mémoire de Magister, université Mouloud Mammeri faculté des lettres et des sciences humaines, Tizi Ouzou, 2010. Lionel Galand, *Études de linguistique berbère*, Peeters Leuven- Paris, 2002; *Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc. Application et évaluation de la méthode d'enquête linguistique d'Henri FREI*, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Top Press, Rabat, 2010a; *Regards sur le berbère*, Milano – Centro Studi Camito Semitici, 2010b. Catherine Taine-Cheikh, « L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère », in *Mélanges David Cohen, études sur le langage, les langues, les dialectes et les littératures*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2003.

³ Jamal Ouhalla, *The Syntax of Head Movement of Berber*, PhD, London, University College, 1988, p. 137. Ahmadou Bouylmani, *Éléments de grammaire berbère. Parler rifain des Ayt Touzine*, Thèse de Doctorat d'État ès-Lettres, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida, 1998. Maarten Gosling Kossman, *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris, Louvain, Peeters, 2000. Fernand Bentolila, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Paris, Selaf, 1981. El Houssain El Moujahid, *La classe du nom dans un parler de la langue tamazight : le tachelhiyt d'Igherm (Souss-Maroc)*, thèse de doctorat de 3e cycle, université de Paris V, 1981;

autres, contestent cette existence et avancent que le berbère est parmi les langues qui ne possèdent pas d'adjectif comme catégorie lexicale indépendante. Selon ces linguistes, les items appartenant à la même catégorie grammaticale que les déterminants nominaux en question doivent être interprétés comme des noms qui portent la fonction syntaxique d'apposition : « reprise sans pause, appositions sans pause »⁴, « fonction appositive »⁵, « nom de qualité apposé »⁶, etc. Ces substantifs apposés à leurs déterminés se rattachent directement à ceux-ci auxquels ils apportent un complément d'information sur une qualité ou sur la nature.

Pour ma part, je pose un adjectif qualificatif en amazighe des Ayt Wirra. Il constitue une classe à côté du nom, du verbe, etc. car il est identifié par sa morphologie, sa sémantique et sa syntaxe. Dans cet article, je défendrai cette prise de position en m'appuyant sur des arguments sémantiques, prosodiques, morphologiques et syntaxiques.

1. L'adjectif qualificatif

L'adjectif qualificatif est une catégorie syntaxique au même titre que le nom et le verbe. Il est adjoinct directement (épithète : 3a) ou indirectement (attribut : 3b) au nom tête avec lequel il s'accorde, pour exprimer une qualité (qualificatif : 3a-c) ou un rapport de relation (relationnel : 4a-b).

(3) a- sǧix æban umlil.

(ai acheté vêtement blanc) : « j'ai acheté le vêtement blanc ».

b- æban d umlil.

(Vêtement c'est blanc) : « le vêtement est blanc ».

Grammaire générative du berbère. Morphologie et syntaxe du nom en tachelhit, publications de la faculté des lettres et des sciences humaines - Rabat, série : thèses et mémoires numéro 38, 1997. Fatima Boukhris, *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe*. Approche générative minimaliste, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat, 2013.

⁴ Lionel Galand, « Les études de linguistique berbère », Paris, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Centre de la recherche scientifique, 1969, p. 136. http://aan.mmsh.univ-aix.fr/volumes/1969/Pages/AAN-1969-08_35.aspx (page consultée le 20 octobre 2016).

⁵ Fernand Bentolila, *op.cit.*

⁶ El Moujahid, *op. cit.*, 1997, reste indécis devant la solution à adopter : tantôt il nie catégoriquement l'existence de l'adjectif en tant que catégorie autonome (p. 199), tantôt il parle de NP-Adjectifs (p. 200, 201, 203, 205, etc.), tantôt de noms de qualité tout court (p. 205).

- (3) c- iga ueban umlil.
 (est vêtement blanc) : « le vêtement est blanc ».
 d- aeban iməlluln.
 (vêtement étant blanc) : « le vêtement (qui) est blanc ».
- (4) a- tamurayt tasgawant.
 (délégation régionale) : « la délégation régionale ».
 b- asinag agəldan.
 (institut royal) : « l'institut royal ».

Ces unités linguistiques fonctionnent donc dans les phrases comme des expansions des têtes nominales. L'ensemble des expansions du nom tête englobe, comme l'illustrent les exemples ci-dessous, les adjectifs qualificatifs (3a-c), les participes (3d), les adjectifs relationnels (4a-b), les démonstratifs (5), les adjectifs indéfinis (6), les génitifs (7), les propositions relatives (8), les ordinaux (9).

- (5) tagant inn.
 (forêt cette là-bas) : « cette forêt là-bas ».
- (6) tasəklutt yaɖn.
 (arbus autre) : « l'autre arbuste ».
- (7) azənnar n uryaz.
 (burnous de homme) : « le burnous de l'homme ».
- (8) izlan nna rɜix.
 (poèmes que j'ai composés) : « les poèmes que j'ai composés ».
- (9) asərdun wiss šraɖ.
 (mulet troisième) : « le troisième mulet ».

Les qualifiants *aɖəbbue* (1), *umlil* (3a-c), *tasgawant* (4a), *agəldan* (4b) doivent être interprétés, à l'inverse de ce que proposent Bentolila (1981), El Moujahid (1981-1997), entre autres, comme des adjectifs qualificatifs et non comme des noms mis en apposition car, comme nous le verrons plus bas, ces déterminants présentent des caractéristiques morphosyntaxiques qui permettent de les distinguer de la catégorie substantivale, cela d'une part, et, d'autre part, les constructions dans lesquelles ils figurent ont une spécificité prosodique qui les distinguent de celles où ocurrent les noms apposés.

2. Arguments en faveur de l'existence de la catégorie « adjectif »

2.1. Arguments sémantiques et prosodiques

Le terme apposition « s'applique toujours au mot ou groupe de mots qui, placé à la suite d'un nom, désigne la même réalité que ce nom mais d'une autre manière (identité de référence) et en est séparé par une pause (dans la langue parlée) et une virgule (dans la langue écrite) [...] »⁷. L'amazighe n'offre pas des constructions qui répondent aux traits définitionnels énoncés dans cette définition. Sur le plan prosodique, dans les énoncés (1a-c), (3a-c) et (4a-b), il n'y a ni rupture tonale ni pause entre les déterminés et leurs déterminants que certaines études considèrent indûment comme des noms apposés. Les deux constituants appartiennent à une même unité rythmique. La phrase (9a) empruntée à Chaker⁸ est, selon les usagers du parler des Ayt Wirra, pointée comme artificielle. La prononciation naturelle, d'après eux, est celle donnée en (10b), qui ne présente ni rupture tonale ni pause silencieuse entre ses trois constituants.

(10) a- gma, aməzzyan, immut.

(frère moi, petit, il est mort) : « *mon frère, petit, est mort ».

b- gma aməzzyan immut.

(frère moi petit il est mort) : « mon petit frère est mort ».

Sur le plan sémantique, selon la définition énoncée plus haut, l'élément nominal dit apposition se place dans la dépendance d'un autre élément nominal dont il clarifie le référent. Ainsi, dans la phrase *iṭtu, la sœur de mon voisin, a soutenu sa thèse de doctorat*, le syntagme apposé *la sœur de mon voisin*, est la réponse à la question « *qui est-ce iṭtu?* » que le destinataire pourrait poser à son interlocuteur si le message était réduit par ce dernier à *iṭtu a soutenu sa thèse de doctorat*.

⁷ Jean Dubois et coll., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Bordas, 1994, p. 46.

⁸ Salem Chaker, *Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain, éditions Peeters, 1995.

Dans les énoncés amazighes (1a-c), (3a-c) et (4a-b), les termes *aḍabbue*, *auras*, *iṛgis*, *umlil*, *tasgawant* et *agəldan* n'ont pas le même rôle que la suite *la sœur de mon voisin* contenue dans la phrase « *iṭtu*, *la sœur de mon voisin*, *a soutenu sa thèse de doctorat* ». Ils expriment plutôt la qualité ou le défaut des êtres ou des objets désignés par les noms *aryaz*, *uyis*, *azgər*, *æban*, *tamurayt* et *asinag* auxquels ils sont respectivement adjoints.

2.2. Arguments syntaxiques

L'apposé ne peut pas maintenir le lien avec le support par son seul sémantisme. Il est plutôt contraint à la contiguïté. Cela veut dire que le constituant en question ne peut être séparé de son support par aucune autre unité linguistique, argument soit-elle ou satellite⁹. C'est ce qui explique l'opposition marquée entre *Jean*, *le professeur des mathématiques*, *a renvoyé deux élèves* et **Jean a renvoyé deux élèves*, *le professeur des mathématiques*¹⁰. Étant donné cette contrainte qui pèse sur l'apposition, le terme *taməzzyant* qui, dans l'énoncé (11), se rattache au constituant *tarbatt*, ne peut être qu'un adjectif qualificatif, du moment que la grammaire de la langue permet, comme le montre la grammaticalité de la phrase en question, que cette catégorie soit séparée du nom qu'elle qualifie par un syntagme ou plus.

- (11) *tarbatt n iməḍžiri n uməddakk^{wl} n muḥa taməzzyant ur ta tfukk^{wi} tağuri ns.*
 (fille du voisin de ami de muḥa petite ne pas encore terminé études elle) :
 « la benjamine du voisin de l'ami de muḥa n'a pas encore terminé ses études ».

En grammaire, on parle de substantivation quand un item qui ne relève pas primitivement de la catégorie des substantifs occupe, dans une phrase, un site, ou est déterminé par un élément réservé au nom. En amazighe la substantivation de l'adjectif qualificatif est très fréquente. Celui-ci, une fois substantivé, devient apte à être actualisé par les déterminants propres

⁹cf. Souad Oussikoum, *Pragmatique et ordre des constituants en Tamazight – le parler des Ait Wirra* (Moyen Atlas), thèse de doctorat, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, 2002, p. 285-288.

¹⁰cf. Nicolas Ruwet, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil, 1982.

au nom à savoir le génitif (7), les adjectifs indéfinis (6), les démonstratifs (5), la proposition relative (8), les numéraux ordinaux (9), etc. lesquels déterminants sont incompatibles avec la spécification (+N, +V)¹¹ qui appartient d'une manière exclusive à l'adjectif qualificatif.

(12) a- *iqqima uhyuḍ inn.*

(il est resté fou ce là-bas) : « ce fou là-bas est resté ».

ahyuḍ = adjectif substantivé actualisé par le démonstratif *inn*.

b- *ur ssinx ahyuḍ ddax nna ar aš isawaln.*

(ne pas connais je fou de tout à l'heure qui à toi parlant) : « Je ne connais pas le fou de tout à l'heure qui te parlait ».

ahyuḍ = adjectif substantivé actualisé par le démonstratif *ddax* et la relative *nna ar aš isawaln*.

(13) a- *annayx yan uhyuḍ yaḍn*

(ai vu je un fou autre) : « j'ai vu un autre fou ».

ahyuḍ = adjectif substantivé actualisé par les indéfinis *yan* et *yaḍn*.

b- *annayx ahyuḍ n iṭtu*

(ai vu je fou de iṭtu) : « j'ai vu le fou de iṭtu ».

ahyuḍ = adjectif substantivé déterminé par le syntagme prépositionnel *n iṭtu*.

c- *ahyuḍ akaswat*

(fou grand) « le grand fou ».

ahyuḍ = adjectif substantivé déterminé par l'adjectif qualificatif *akaswat*.

Si l'un de ces éléments déterminatifs est lié à une tête adjectivale, l'expression obtenue est une forme non attestée dans la langue amazighe. C'est ce qui est illustré par les énoncés incorrects (14b) et (15b), opposés aux formes attestées (14a) et (15a).

(14) a- *aryaz a ahyuḍ*

(homme ce fou) : « cet homme fou ».

ahyuḍ = adjectif qualificatif déterminé par le démonstratif *a*.

¹¹ Depuis Chomsky (1970), on peut spécifier comme suit les catégories lexicales, nom (N), verbe (V), adjectif (A) et préposition (P) par les traits catégoriels [$\pm$ N] et [$\pm$ V] : A = [+ N, +V]; N = [+ N, -V]; V = [- N, +V]; P = [- N, -V].

- (14) b- *aryaz aḥyud a
 (homme fou ce) : « *l'homme ce fou ».
 aḥyud = adjectif qualificatif actualisé par le démonstratif *a*.
- (15) a- aryaz yaḍn aḥyud
 (homme autre fou) : « un autre homme fou ».
 b- *aryaz aḥyud yaḍn
 (homme fou autre) : « *l'homme fou autre ».
 aḥyud = adjectif qualificatif actualisé par l'indéfini *yaḍn*.

2.3. Arguments morphologiques

En amazighe, d'une manière générale, les noms masculins à initiale vocalique et les noms féminins à initiale *ta* ou *ti* se présentent soit à l'état libre (EL), soit à l'état d'annexion (EA). Dans le premier cas illustré par les exemples (16a-c), la syllabe initiale des noms *ayis*, *tafunast* et *tifunasin* ne connaît pas de modification. Par contre, dans le second illustré par les exemples (17a-c), il y a une alternance vocalique et la chute du noyau initial : *ayis* → *uyis*, *tafunast* → *tfunast*, *tisitan* → *tsitan*¹²

- (16) a- isga # muḥa # ayis → isga muḥa ayis.
 (Il a acheté muḥa cheval) : « muḥa a acheté le cheval ».
 b- isga # muḥa # tafunast → isga muḥa tafunast.
 (Il a acheté muḥa vache) : « muḥa a acheté la vache ».
 c- isga # muḥa # tifunasin → isga muḥa tifunasin.
 (Il a acheté muḥa vaches) : « muḥa a acheté les vaches ».
- (17) a- inza # ayis → inza uyis : (a → u).
 (il est vendu cheval) : « le cheval est vendu ».
 b- tənza # tafunast → tənza tfunast : (a → Ø).
 (elle est vendue vache) : « la vache est vendue ».
 c- nzant # tifunasin → nzant tfunasin : (i → Ø).
 (elles sont vendues vaches) : « les vaches sont vendues ».

¹² Pour plus de détails, cf. Bennasser Oussikoum, *Dictionnaire Amazighe Français. Le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, Rabat, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, 2013.

L'adjectif qualificatif n'est jamais candidat à recevoir la marque de l'état d'annexion car les contextes qui motivent ce marquage sont réservés d'une manière exclusive à la classe nominale. Mais, sous l'effet de la substantivation, il acquiert les traits de cette classe et devient ainsi apte, comme le montrent les exemples (12a) et (13a) que je reproduis en (18a-b) pour convenance, à être la tête ou constituant principal du syntagme nominal et à être la cible de ce marquage morphologique. Voici quelques exemples.

(18) a- *iqqima uhyuð inn*

(il est resté fou ce là-bas) : « ce fou là-bas est resté ».

uhyuð = adjectif substantivé avec changement d'état motivé par le contexte *iqqima* propre au nom sujet.

b- *annayx yan uhyuð yaðn.*

(ai vu je un fou autre) : « j'ai vu un autre fou ».

ahyuð = adjectif substantivé avec changement d'état motivé par le contexte *yan* propre au nom.

Le phénomène de l'accord est un autre argument morphologique auquel on peut recourir pour défendre l'hypothèse qui pose l'existence de la catégorie « adjectif » en amazighe. Le parler à l'étude ne répète les marques du nom régisseur sur les déterminants de celui-ci que s'ils sont marqués (+N, +V). En effet, l'adjectif qualificatif, à l'inverse du déterminant génitif qui n'obéit pas à cette contrainte, s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine. Ainsi, dans les structures (19a) et (20a), étant donné *tarbatt* "fille" et *tirbatin* "filles", noms de genre féminin pour lesquels on a choisi le nombre singulier et le nombre pluriel, respectivement, le qualifiant de ces déterminés prennent la forme du féminin singulier dans l'exemple (19a) et la forme du féminin pluriel dans l'exemple (20a) parce qu'il se rapporte à *tarbatt* dans le premier cas et à *tirbatin* dans le second. Par conséquent, dans les constructions en question, les unités lexicales *tahyuðt* et *tihyað* doivent être interprétées comme des adjectifs qualificatifs puisqu'elles sont concernées par cette contrainte formelle exercée par le déterminé. Si cette contrainte d'accord n'est pas respectée, on aura les énoncés agrammaticaux (19b) et (20b).

- (19) a- tarbatt taḥyuḍ.
 (fille folle) : « la fille folle ».
 b- *tarbatt aḥyuḍ.
 (fille fou) : « *la fille fou ».
- (20) a- tirbatiṇ tiḥyaḍ.
 (filles folles) : « les filles folles »
 b- *tirbatiṇ iḥyaḍ.
 (filles fous) : « *les filles fous ».

Comme il ressort des exemples (21a-e) et du tableau synoptique (22), le nom échappe à cette contrainte formelle qu'exerce le déterminé sur ses expansions adjectivales.

- (21) a- tarbatt n iməḍḍiri.
 (fille de voisin) : « la fille du voisin ».
 b- tarbatt n iməḍḍiran.
 (fille de voisins) : « la fille des voisins ».
 c- tirbatiṇ n iməḍḍiri.
 (filles de voisin) : « les filles du voisin ».
 d- ayis n tməḍḍiratin
 (cheval de voisines) : « le cheval des voisines ».
 e- iysan n iməḍḍiri
 (chevaux de voisin) : « les chevaux du voisin ».

(22)

Exemples	Nom déterminé	Nom déterminant
(21a)	tarbatt : fém. sing.	iməḍḍiri: masc. sing.
(21b)	tarbatt : fém. sing.	iməḍḍiran: masc. plur.
(21c)	tirbatiṇ : fém. plur.	iməḍḍiri : masc. sing.
(21d)	ayis : masc. sing.	tməḍḍiratin : fém. plur.
(21e)	iysan : masc. plur.	iməḍḍir : masc. sing.

Il ressort des exemples (21) et du tableau (22) que le genre et le nombre du déterminant génitif possessif¹³ ne sont pas subordonnés à ceux du nom déterminé.

¹³ Jean-Claude Milner, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil, collection : Travaux linguistiques, 1978.

Conclusion

Le parler des Ayt Wirra possède bien des adjectifs qualificatifs en tant que catégorie syntaxique indépendante. Il est identifié fondamentalement par sa syntaxe et par sa morphologie. On n'hésite pas à retenir cette hypothèse dans la mesure où, au plan des signifiants, le parler offre également des schèmes spécifiquement adjectivaux, notamment le suffixe *an* (féminin *ant*) qui est exclusivement une marque d'adjectif: *tamurayt tasgawant* « la délégation régionale », *asinag agəldan* « l'institut royal », *ayis abərršan* « le cheval noir », etc. Il faut noter cependant que, dans le parler auquel j'ai emprunté mes données, l'adjectif est fortement concurrencé par le participe verbal pour la qualification du substantif. La construction *substantif* + *i-V-n* (où *i—n* est l'affixe discontinu qui spécifie la forme participiale) semble être préférée à la séquence *substantif* + *adjectif*.

Références

- Basset, André, *La langue berbère*, Oxford, Hanbook of African Institute, 1952.
- Basset, André, *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck, 1957.
- Bentolila, Fernand, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*, Paris, Selaf, 1981.
- Boukhris, Fatima, *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe*. Approche générative minimaliste, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat, 2013.
- Bouylmani, Ahmadou, *Éléments de grammaire berbère. Parler rifain des Ayt Touzine*, Thèse de Doctorat d'État ès-Lettres, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida, 1998.
- Chaker, Salem (dir.), *Études berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G Prasse*, Paris, Louvain, Éditions Peeters, 2000.
- Chaker, Salem, *Linguistique berbère : études de syntaxe et de diachronie*, éditions Paris-Louvain, Peeters, 1995.
- Chaker, Salem, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, université de Provence, 1983.
- Chomsky, Noam, "Remarks on Nominalizations", in R. Jacobs & P. Rosenbaum (eds.), *Readings In English Transformational*. Collection Linguistique, 1970.
- Dubois, Jean et coll., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Bordas, 1994.
- El Moujahid, El Houssain, *La classe du nom dans un parler de la langue tamazight : le tachelhiyt d'Igherm (Souss-Maroc)*, thèse de doctorat de 3e cycle, université de Paris V, 1981.
- El Moujahid, El Houssain, *Grammaire générative du berbère. Morphologie et syntaxe du nom en tachelhit*, publications de la faculté des lettres et des sciences humaines - Rabat, série : thèses et mémoires numéro 38, 1997.
- Galand, Lionel, « Les études de linguistique berbère », Paris, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Centre de la recherche scientifique, 1969. http://aan.mmsh.univ-aix.fr/volumes/1969/Pages/AAN-1969-08_35.aspx (page consultée le 20 octobre 2016).
- Galand, Lionel, *Études de linguistique berbère*, Peeters Leuven- Paris, 2002.
- Galand, Lionel, *Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc. Application et évaluation de la méthode d'enquête linguistique d'Henri FREI*, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Top Press, Rabat, 2010a.
- Galand, Lionel, *Regards sur le berbère*, Milano – Centro Studi Camito Semitici, 2010b.
- Guerchouch, Lydia, *Fluidité catégorielle : étude des chevauchements syntaxiques et / ou sémantiques (transfert de classes) : le cas de l'adjectif et de l'adverbe*, mémoire de Magister, université Mouloud Mammeri faculté des lettres et des sciences humaines, Tizi Ouzou, 2010.
- Kossmann, Maarten Gosling, *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris, Louvain, Peeters, 2000.
- Milner, Jean-Claude, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil, collection : Travaux linguistiques, 1978.
- Naït-Zerrad, Kamal, *Grammaire moderne du kabyle. Tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Paris, Éditions Karthala, 2001.

- Ouhalla, Jamal, *The Syntax of Head Movement of Berber*, PhD, London, University College, 1988.
- Oussikoum, Bennasser, *Dictionnaire Amazighe Français. Le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas – Maroc*, Publications de de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat, 2013.
- Oussikoum, Bennasser, *Questions de morphologie amazighe : le cas du parler des Ayt Wirra*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat (sous-presses, 2016).
- Oussikoum, Najat, *Syntaxe du groupe adjectival en tamazight. Le parler des ait Wirra (Moyen Atlas Maroc)*, thèse de doctorat, Université Mohamed V, Rabat, 2005.
- Oussikoum, Souad, *Pragmatique et ordre des constituants en Tamazight – le parler des Aït Wirra* (Moyen Atlas), thèse de doctorat, Faculté des lettres et des sciences humaines, Rabat, 2002.
- Penchoen, Thomas G., *Étude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Napoli, Studi Magrebini V, 1973.
- Ruwet, Nicolas, *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil, 1982.
- Sadiqi, Fatima, *Grammaire du berbère*, Afrique Orient, 2004.
- Taine-Cheikh, C., « L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère », in *Mélanges David Cohen, études sur le langage, les langues, les dialectes et les littératures*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2003.
- Taïfi, Miloud, « De la construction adjectivale en tamazight : syntaxe et sémantique de la particule d », dans Kamal Naït-Zerrad (dir.), *Mémorial de Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, 2002.